

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

SEPTEMBRE 2021

N° 270

Presqu'île de charme



La pointe
du **MARÉGAU**



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

Le soleil décline chaque jour un peu plus tôt et nos amis vacanciers ont peu à peu quitté la commune. Notre presque île retrouve sa quiétude, l'heure de la rentrée a déjà sonné et avec elle, vient le temps des bilans.

Cette année encore, la saison estivale a été marquée par une programmation de qualité et je remercie tous ceux qui ont œuvré à sa réussite, agents territoriaux, bénévoles associatifs et élus.

Bien évidemment, cette belle saison reste nuancée par la situation sanitaire préoccupante et qui n'est toujours pas maîtrisée. La mise en place du « pass sanitaire » dans le courant de l'été a lourdement impacté l'organisation de nos manifestations et nous a obligés à en déprogrammer quelques-unes, comme notamment notre traditionnelle bouillabaisse et quelques apéritifs, souvent synonymes de moments de convivialité et d'échanges entre Mandréens et touristes.

Il est temps pour les petits Mandréens de faire leur rentrée scolaire et nous avons toujours le même bonheur à les accompagner dans les différentes écoles de la commune. Ils trouveront dans certaines classes des changements dus aux nombreux travaux effectués mais aussi du matériel neuf acheté durant l'été. Les élèves de l'Orée du Bois pourront profiter de l'installation de la climatisation qui sera finalisée aux prochaines vacances de la Toussaint. Comme l'an dernier, toutes les règles sanitaires imposées par le gouvernement seront mises en place dans nos établissements scolaires pour permettre aux enfants et aux enseignants de passer l'année dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, le samedi 4 septembre, vous pourrez aller à la rencontre des nombreuses associations mandréennes lors de notre forum. Notre village propose une offre complète d'activités manuelles, artistiques et sportives et je suis certain que chacun trouvera son bonheur. Je remercie les nombreux bénévoles qui font vivre ces associations et qui nous permettent de vous proposer un choix aussi riche et varié que les grandes villes voisines.

Le 2 août dernier, un incendie s'est déclaré dans un immeuble situé rue Estienne d'Orves.

A la demande de la mairie un expert a été très rapidement désigné par le tribunal administratif.

A l'issue de sa visite sur les lieux, l'expert a conclu que la structure du bâtiment n'a pas été affectée et que l'immeuble ne présente aucun risque pour la sécurité publique. En revanche, s'agissant de la structure interne du bâtiment, il a relevé la nécessité d'engager certains travaux avant de pouvoir envisager de réintégrer l'immeuble. Un délai de six mois a été laissé aux copropriétaires afin de pouvoir réaliser les travaux prescrits.

Nous sommes heureux d'avoir pu constater, une nouvelle fois, la solidarité des Mandréens dont certains ont fait preuve d'un courage exemplaire au moment même de l'incendie. Bien évidemment, la commune, dès le premier jour, a été aux côtés des sinistrés.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



BONJOUR LES BÉBÉS !

Eléonore COLSON LUCQUIN	03/07/2021
Lina BAUTISTA POLITO	14/07/2021
Jeanne ROCHE	18/07/2021
Eliott DEGOIX	06/08/2021

VIVE LES MARIÉS !

Tina COLOMBANI	&	Gilles MARAMBAT	
03/07/2021			
Laura ALBERTELLI		& Jean-Baptiste CHAMBELLAND	
			10/07/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jeannine LEVEY née RICHARD	05/07/2021	97 ans
Jean-Claude DELESALLE-DELMAS	17/07/2021	78 ans
Auguste CAZALIC	21/07/2021	90 ans
Jean-Michel CASANOVA	22/07/2021	68 ans
 Ginette LOURENCO née BOURGEOIS	11/08/2021	91 ans

AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis Mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations

Impression : Imprimerie Joubert
06517 CARROS

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

Bonne RENTRÉE scolaire

L'heure est venue de reprendre le chemin de l'école. Je souhaite à tous, enfants, enseignants et parents, une bonne rentrée scolaire, moment important de l'année.

Espérons que celle-ci se déroule au mieux malgré les restrictions sanitaires. Nous serons présents pour veiller au bien être des jeunes Mandréens.

Cette année encore, de nombreux projets ont vu le jour. Une convention entre les écoles et l'USSM rugby a été signée, de même avec l'association des boulistes. Bien sûr, la voile et les cours de natation reprendront ainsi que les visites au domaine de l'Ermitage et les projets pédagogiques financés par la Caisse des Écoles.

Merci à tous les professeurs des écoles pour la qualité de leur enseignement ainsi, nos enfants auront une tête bien pleine et un corps bien fait pour leur assurer un meilleur départ possible dans cette vie bien compliquée.

Je suis à votre disposition tout au long de l'année, vous pouvez prendre rendez-vous au Guichet Unique.

Colette **DEMIERRE**
Adjointe au Maire
chargée des Affaires Scolaires

BOURSE de rentrée scolaire aux bacheliers

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2021 et poursuivant leurs études ou une formation professionnelle peuvent bénéficier d'une bourse de 250 €, suivant les ressources et la situation de la famille.

Veillez contacter le secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56.

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire
chargée de l'Action Sociale
et des Personnes âgées

Clôture du STAGE "Autonomie numérique"

Le 1^{er} juillet a eu lieu la remise des tablettes aux 8 participants du stage. Les stagiaires ont tous apprécié ces 28 heures de cours qui leur ont fait découvrir l'univers de l'informatique. Cela leur a également appris dans quel domaine cet outil leur sera utile, que ce soit pour une recherche d'emploi ou dans leur vie quotidienne.

Ils ont apprécié la gentillesse et le professionnalisme de l'animateur.

C'est avec regret que le groupe s'est séparé. Voici donc, au-delà de la formation théorique, des liens humains qui se sont créés.

« Ce stage m'a fait grandir »
« Je ne pensais pas à tout ce que ça pouvait m'apporter »
« Un grand soutien pour ma vie quotidienne »...
Voilà quelques réflexions que nous avons pu entendre.

Après ce succès, un second stage devrait être programmé fin septembre, avec des séances prévues les lundi, mardi, jeudi matin de 9h à 11h30.

Nous espérons que cette seconde « cuvée » sera aussi bonne que la première.

Colette **DEMIERRE**
Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire
chargée de l'Action Sociale et des Personnes âgées



La FRESQUE de Louis Clément

Magnifique fresque sur le thème de la nature, réalisée par les élèves de CE2 CM1 et CM2 avec la directrice Mme MORNET, du 7 au 15 juillet à l'école primaire Louis CLEMENT.

Alain **FONTANA**
Conseiller municipal
délégué aux Travaux d'entretien
courant des bâtiments scolaires

POINT SUR LES TRAVAUX

Pendant l'été les travaux continuent.

Logements sociaux de La Poste

Les travaux avancent sans retard. La chape est coulée, le carrelage et la faïence en cours de pose, puis viendra la mise en peinture, ainsi que la pose des sanitaires et l'installation des cuisines.



Logements de la Poste

Salles Municipales de Pin Rolland.

Dans le cadre du plan canicule, au village, nous avons des salles fraîches à mettre à disposition mais pas au Pin Rolland. C'est aujourd'hui chose faite avec la climatisation des salles Arbouses, Caroube et Myrte. Coût de l'opération : 36 000€.



Climatisation des salles Arbouses et Myrte

École de l'Orée du Bois.

Depuis le début du changement climatique, en fin d'année scolaire, la température dans les classes devenait difficile à supporter. La chaudière ayant également donné des signes de vieillissement cette fin d'hiver, il a été décidé de remplacer l'installation par une climatisation réversible. Le même travail est prévu à l'école Louis Clément à l'été 2022.



Climatisation de la salle motricité de l'école Orée du bois

Square Marc Baron.

Pour une meilleure sécurité, les escaliers de la salle de cinéma ont été équipés de mains courantes.

Création d'un local et de son cheminement sur l'arrière du bâtiment pour le rangement du matériel du théâtre.

L'emplacement de cuisson de la bouillabaisse a vu son mur rehaussé afin de protéger le talus et par mesure de sécurité, la maçonnerie des marches reprise et les fenêtres du local de préparation de la bouillabaisse remplacées.

Fontaine place des Résistants

Pendant quelques jours vous avez pu constater que la fontaine ne coulait plus. Elle avait besoin des services du fontainier pour sa réparation et le réglage des becs.

Mobilier urbain

Des cendriers supplémentaires ont été installés sur la promenade Sainte Asile, le parking du boulodrome, la plage de la vieille, la placette du Touring, la plage du Canon et la halle des pêcheurs.

WIFI

Les salles équipées de WIFI :

- Salles des fêtes Marc Baron
- Salle de cinéma
- Salle de réunion de Procida
- Salle de réunion des jardins d'Hydra
- Salles municipales de Pin Rolland.
- Salle de réunion de l'Ermitage



Local de rangement du Théâtre Marc Baron



Pose de cendriers



Fontaine de la Place des Résistants

Christian TOULOUSE
Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire et des Travaux d'entretien courant

Le nouveau PLAN DE BALISAGE de l'avant port

Dans le prolongement de notre action de sécurisation des lieux de baignade, et ainsi que nous l'avons annoncé, le nouveau plan de balisage mis en place en collaboration avec la DDTM (anciennement affaires maritimes) est désormais validé par la préfecture (Arrêté 176/2021 du 07 juillet 2021). Il est opérationnel depuis le mois de juillet et vient en complément des zones de baignade (ZRUB) visibles durant tout l'été.

Nous espérons, par cette action, permettre une plus grande sécurité pour nos baigneurs. Sécurité par rapport aux engins à moteur qui devront désormais « mouiller » au-delà de ces zones (ZIEM), dans les zones réservées à cet effet (Zones de mouillages propres). Mais également sécurité par rapport à la qualité des eaux de baignade qui pourraient présenter de mauvais résultats dus aux rejets illicites et trop proches de la côte.



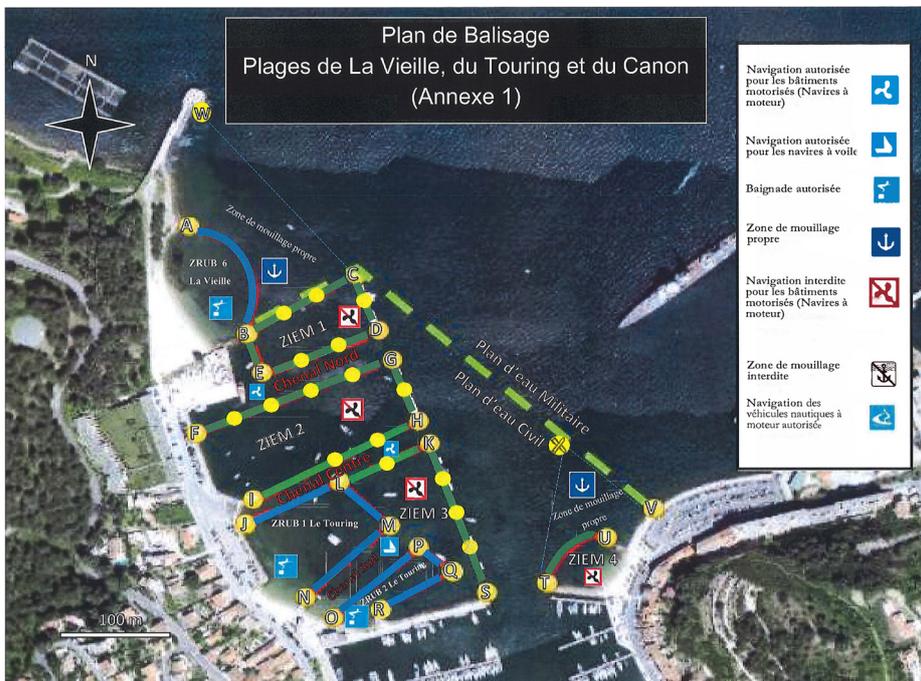
Bouée nouvelle zone ZIEM

Nous rappelons également que « les corps morts » dans l'avant-port, n'ont jamais été autorisés. Nous mettons donc en garde les personnes qui pourraient louer ou acheter ce type de mouillage. En effet, l'ULAM, qui est la brigade d'intervention de la DDTM, ainsi que la gendarmerie maritime, prévoient des patrouilles qui pourraient déboucher sur des procès-verbaux, voire, des mises en demeure.

Les seuls bateaux à moteur autorisés dans cette zone sont ceux des pêcheurs de la prud'homie de Saint-Mandrier et le bateau accompagnateur de notre école de voile.

Amis navigateurs amoureux de notre presqu'île, profitez en toute tranquillité de votre séjour en respectant ce nouveau balisage et en utilisant les zones de « mouillages propres » ainsi identifiées. Et bien sûr par ancrage et non sur bouée.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} Adjointe au Maire;
chargée des Affaires financières et budgétaires
et de la Gestion du personnel



Nos jeunes découvrent la VOILE grâce à l'ANSM

Encore une belle preuve de partenariat entre les associations mandréennes et la commune !

En effet, depuis quelque temps, l'association « ANSM » propose aux jeunes Mandréens de découvrir la voile, en collaboration avec le foyer des jeunes. Il est vrai que notre environnement naturel sur la presqu'île nous donne un rapport avec la mer que beaucoup nous envient.

Grâce à cette action à l'initiative de la municipalité, nos jeunes peuvent embarquer en toute sécurité sur des voiliers habituellement amarrés dans notre port. La journée durant, c'est en tirant des bords dans la rade qu'ils se familiarisent avec les notions de base de navigation et les aspects écologiques de ce sport.

Ils en reviennent enchantés. Et qui sait, peut-être que le futur lauréat du « Vendée globe » se trouve parmi eux ?!

Un grand merci à tous les bénévoles du Club nautique de l'ANSM qui ont permis l'aboutissement de ce beau projet, et bon vent au bateau « Ville de Saint-Mandrier » qui porte nos couleurs lors de chaque régata à laquelle il participe.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} Adjointe au Maire,
chargée des Affaires financières et budgétaires et de la Gestion du personnel

Xavier **QUENET**
Conseiller Municipal délégué aux ports, à la plaisance et à la pêche



PATRIMOINE CULTUREL

Une SAINT PIERRE dans la tradition...



Quelle joie d'avoir pu ouvrir la saison estivale avec la traditionnelle fête de la Saint Pierre qui, grâce à l'allègement des consignes sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, a pu se dérouler le week-end des 3 et 4 juillet derniers !

La réussite de la fête a tenu à la grande mobilisation des Mandréens et Mandréennes, tout d'abord au travers des associations patrimoniales : Bravadeurs, Francs-Jouteurs, Respelido, Atelier Provençal, Racines Mandréennes, Lou Cabanoun dóu Pescadou, les tambourinaires Alain et Charlène Begni qui se sont joints au groupe de l'Escolo de La Cadièro le samedi soir et le groupe de La Respelido Valetenco invité le dimanche, ainsi que les bénévoles de l'association « Pointus et Patrimoine » qui nous ont régales avec une mouclade très appréciée le samedi soir et dont l'animation par le groupe Cacophonix a remporté un vif succès, et la Prud'homme des pêcheurs avec leurs délicieuses sardines et grillades de poissons variées le dimanche midi.

Restaurants et commerces du Creux Saint Georges s'étaient parés de pavillons rouges et jaunes afin de baliser les parcours des défilés.

La présence des jeunes de l'USSM, des petits boulomanes du Creux et du centre aéré Lei Moussi a enrichi la retraite aux flambeaux et nous espérons que l'an prochain, d'autres associations sportives viendront les rejoindre.

Un grand merci à l'association « Les Fêtes Mandréanes » pour son implication qui a permis de renforcer la sécurisation des parcours du défilé du soir et de la procession du matin ainsi qu'à mes collègues élus qui ont encadré les différents cortèges, aux bénévoles de la Paroisse et au Père John Wilmar Moreno Acevedo pour l'organisation et leur participation aux bénédictions, procession et messe du dimanche, ainsi qu'aux agents territoriaux communaux et métropolitains et tout particulièrement aux Services Techniques, Vie de la Cité et Festivités qui, par leur implication et leur réactivité, ont assuré la réussite de l'organisation matérielle de cette fête, si chère au cœur des Mandréens.

A l'arrivée de Saint Pierre à bord de la « Santa Maria », les participants à la retraite aux flambeaux furent accueillis par le Maire et son épouse, le Père John Wilmar Moreno Acevedo, le commandant du PEM, et un public nombreux.

La Chorale Alléluia de Saint-Mandrier, dirigée par Pascal Bruno et accompagnée par les tambourinaires, entonna un chant à Saint Pierre suivi de la Coupo Santo après la

bénédition du père John Wilmar Moreno Acevedo. L'Escolo de la Cadièro offrit ensuite quelques danses au public pendant l'embrasement de la barque et au signal de monsieur le Maire, la soirée se termina par une farandole joyeuse autour de la barque embrasée.

Des remerciements particuliers à Jean-Claude Ventre pour sa collaboration à la confection de la barque par les agents des services techniques dont l'embrasement remporta un vif succès ainsi qu'au CCFF qui a assuré notre sécurité incendie et à la brigade de la Police Municipale qui a veillé à notre sécurité lors des différentes manifestations.

Le dimanche, après la procession animée par la fanfare Jean-Christophe de Tourves et le groupe de la Respelido Valetenco, et après un moment de recueillement effectué devant les maisons de Dominique et Bernadette Davin avec les membres de la Respelido et de la Paroisse puis de Gilbert Cadière par les Bravadeurs, et enfin, une gerbe déposée par le Maire au monument aux morts, un hommage émouvant à tous nos pêcheurs disparus a été rendu par le père John Wilmar Moreno Acevedo durant la messe au quai d'Honneur et lors de la promenade en mer, à bord du bateau de la Société Nationale de Sauvetage en Mer qui, comme chaque année, a assuré la sécurité de tous sur le plan d'eau. Les statues des saints, richement décorées de fleurs jaunes et rouges, ont pu, pour Saint Pierre à bord de la « Santa Maria » et pour Saint Michel à bord du « Marieflor », partir pour une promenade en mer idyllique sous un soleil radieux et une mer d'huile. Deux de nos anciens pêcheurs, très émus, Antoine Bianco et René Maretto, ont eu la joie d'embarquer sur la Santa Maria auprès de leur Saint Patron.

Les pointus aux couleurs de Saint-Mandrier étaient accompagnés par les bateaux de plaisance des membres de l'ANSM et de l'APM qui s'étaient mobilisés pour décorer leurs bateaux avec des pavillons et des fleurs aux couleurs de la Provence et par les deux bateaux mis à disposition par le réseau Mistral avec à leur bord, les groupes provençaux, les Bravadeurs, la Fanfare Jean-Christophe et le public.

Grâce au don de Marie Cambouyran, nos amis Procidani étaient présents parmi nous, au travers de deux petits pots remplis de sable ramassé sur l'île de Procida et qui ont été bénis par le père John Wilmar Moreno Acevedo pendant la messe avec les petits sablés en forme de poisson qui ont été distribués par les provençales mandréennes à l'issue de la messe. Un des petits pots de sable se trouve aux pieds de la statue de Saint Michel, saint protecteur de Procida, à l'église et le deuxième, dans le bureau du Maire, à l'Hôtel de Ville. Nous espérons que l'an prochain, nos amis de Procida pourront venir nous rendre visite.

Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel



La Mouclade de Pointus et Patrimoine



Alain et Charlène Begni



La Chorale Alléluia et M. le Maire



L'Escolo de La Cadièro



La Farandole



Les Francs Jouteurs et Saint Pierre



Lou Cabanoun d'ou Pescadou



La Respérido



Les Bravadeurs



Bénédition en mer

Il était une fois... MON ÉCOLE



« On n'oublie jamais l'école de son enfance. »

Ce message de Gilles Vincent collé dans les dictionnaires d'Anglais offerts par la municipalité aux écoliers de Saint-Mandrier lors de leur passage au Collège est bien vrai.

J'ai toujours une immense émotion à retourner dans les locaux du groupe scolaire Louis Clément, que ce soit l'école maternelle, l'école élémentaire ou le collège, ayant eu le bonheur, non seulement d'y être élève entre 1966 et 1975, mais d'y revenir en tant qu'institutrice à l'école maternelle en 1984/1985. Quelle joie alors pour moi de devenir la collègue de mes anciennes « maîtresses d'école » encore en activité !

L'exposition « Il était une fois ... mon école », qui avait été reportée en raison de la crise sanitaire, va enfin pouvoir se tenir au domaine de l'Ermitage du vendredi 24 septembre au vendredi 8 novembre 2021 et va permettre aux Mandréens qui y ont été élèves, ou pas, de se réapproprier leurs souvenirs de classe mais aussi, de rendre hommage aux enseignants qui ont fait du groupe scolaire Louis Clément ce qu'il est aujourd'hui. De plus, les écoliers des écoles Louis Clément et l'Orée du Bois pourront venir visiter l'exposition avec leurs enseignants et découvrir ce qu'était l'école de leurs parents, voire de leurs grand-parents.

Cette exposition se veut aussi un partage transgénérationnel pour les Mandréens à travers les photos qui seront exposées. Certains vont y retrouver leurs arrière grands-parents, grand-parents, parents, ou se retrouver eux-mêmes. Nous aurons le plaisir de noter les noms de ceux qui se reconnaîtront et de compléter ceux qui seront notés sous les photos. Je remercie par avance toutes les personnes qui posséderaient des photos non exposées de nous les apporter afin que nous puissions les dupliquer et les rajouter

dans la photothèque de la commune pendant toute la durée de l'exposition au domaine de l'Ermitage et ainsi, enrichir notre collection patrimoniale commune.

Le « défi orthographe plaisir » spécial adultes, se tiendra le jeudi 30 septembre de 9h30 à 12h, salle de l'ancien restaurant scolaire, et permettra aux participants de redécouvrir au travers des trois dictées qui seront proposées durant la matinée, des extraits de notre littérature en lien avec la vie scolaire. Nous nous adapterons bien entendu aux consignes liées à la crise sanitaire et donnerons les détails pour les inscriptions et le déroulement de la matinée sur le site d'information municipale. Les inscriptions se feront au service Vie de la Cité (04 94 11 51 76), du lundi 20 au lundi 27 septembre 2021 dernier délai afin d'établir la liste des participants et prévoir leur installation dans la salle.

L'exposition sera ouverte du mardi au dimanche de 15h à 19h jusqu'à fin septembre puis à partir du 1er octobre, de 14h à 18h, les mercredis, samedi et dimanche.

Je remercie tout particulièrement toutes les personnes qui m'ont aidée à organiser et mettre en place cette exposition et particulièrement, Gilles Vincent, Colette Demierre, Mme Mornet directrice de l'École Élémentaire Louis Clément ainsi que les chefs de service et agents territoriaux et métropolitains des services Vie de la Cité, Services Techniques et Festivités, Christine Argensse, Lucette Blanc-Guilhon, Francine Tottet, monsieur Ros pour le partage de leurs photos personnelles et tout particulièrement Marie-José Bianco et Michel Bruel pour la préparation et l'installation finale de l'exposition.

Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel



Les Nuits Mandréennes 2021, Pour vous faire voyager le temps d'un été...

Comme nous vous l'avions promis, les Nuits Mandréennes sont revenues cet été avec l'objectif de vous faire voyager. Des musiques traditionnelles italiennes avec la dolce Vita du groupe Bella Ciao, en passant par du baroque méditerranéen avec la Compagnie Rassegna, les sons des guitares flamenco-jazz-andalou et Gipsy du fantastique José Fernandez, les musiques d'Irlande du groupe Celtic Kanan pour finir avec les chants d'Espagne de Maria Moreno, l'évasion culturelle était de mise cet été.

Les Nuits Mandréennes c'est aussi des spectacles d'envergure comme le cabaret Sacré Paris, les plus belles comédies musicales de LF Prod, ou la tournée Top Fm qui a mis en avant les jeunes talents de la région. Mais aussi l'ambiance des années 60's 70's du groupe The Bzzz, le blues de Sandy M Friends, le duo guitare-voix de O2 Game sans oublier le rock de Happy Hand et le Tribute à Edith Piaf du groupe V'la des Rétros.

Malgré un contexte rendu difficile avec l'instauration du pass sanitaire, les Nuits Mandréennes ont rencontré un vif succès permettant à chacun de prendre du plaisir aux quatre coins de la commune.

De la pinède Pin-Rolland en passant par le square Jouvenceau, la Place ces Résistants et le Domaine de l'Ermitage, les concerts se sont invités partout.

Un grand merci à mes collègues élus de la commission festivités qui, comme l'an dernier, vous ont accueillie à chaque concert (Katia Argento, Marjorie Asnard, Sylvie Becchino Beaudouard, Alain Fontana, Eric Labastie, Séverine Mathivet, Adeline Sauquet). Merci également à Sandrine Obitz pour l'organisation préalable des manifestations et au service Festivités pour la mise en place du matériel nécessaire pour vous assurer un bon accueil.

Les associations mandréennes assurent le spectacle

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les associations mandréennes ont aussi apporté leur part de plaisir et de convivialité. Les Fêtes Mandréennes ont assuré la traditionnelle fête de la Mer, le festival Lou Pitchoun, le bal mousse du 14 Juillet, Nature & Bio à l'Ermitage, etc.

Pointus et Patrimoine a assuré la continuité en organisant le Vire-Vire et en proposant sa traditionnelle mouclade.

Matavaa Nui Heiva a maintenu le Festival tahitien Heiva délocalisé pour l'occasion au square Marc Baron, mais le spectacle était au rendez-vous pour nous faire goûter au plaisir des traditions tahitiennes.

Les Francs-Jouteurs, malgré la déception de ne pas pouvoir organiser le repas du centenaire, nous a ravis sur le quai avec les joutes provençales.

Un grand merci à toutes les associations qui ont fait l'effort d'organiser les manifestations culturelles ou festives dans un contexte si particulier.

A noter que la municipalité s'est engagée auprès de chacune d'entre elle à compenser financièrement les frais liés à l'instauration du pass sanitaire.

Nous avons pu offrir, et nous nous en réjouissons, des spectacles et animations de qualité qui nous ont permis de passer un formidable été à Saint-Mandrier. Que chacun soit remercié pour son implication dans l'organisation de ces manifestations et le public de sa présence toujours chaleureuse. Et je vous dis simplement à « l'an que ven ».

Romain **VINCENT**
Adjoint au Maire chargé des Animations
culturelles et festives, du Tourisme et des
Associations



Bella Ciao au domaine de l'Ermitage



The Bzzz... à la pinède Sainte Asile



Lyana lors de la Tournée Top FM

Le Festival de l'HUMOUR 2021-2021

Une nouveauté vous sera proposée dès le mois de Septembre par l'association Fantaisie Prod. Des artistes de scènes nationales viendront vous faire rire au théâtre Marc Baron.

Venez nombreux découvrir le premier One Woman Show de Valérie Damidot ou d'Alexandre Pesle (caméra café), Gil Alma (nos chers voisins) et Benoit Joubert, et tant d'autres artistes à découvrir.

LE PROGRAMME :

- **19 septembre 2021:** Alexandre Pesle - Le Pesletacle - 17h (nouveau spectacle) One man show
- **26 septembre 2021:** Gil Alma et Benoit Joubert - Réunis - 17h (nouveau spectacle) - Two men show
- **10 octobre 2021 :** Laurent Febvay - Je comprends toujours pas - 17h - Stand up
- **17 octobre 2021 :** Patrik Cottet Moine - Mime de rien - 17h - Mime humour
- **7 novembre 2021 :** Benjy Dotti - The late Comic show - 17h - One man show
- **21 novembre 2021 :** Andréa Redavid - Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre cerveau - 17h
- **5 décembre 2021:** Vanessa Kayo - Feigniasse hyperactive - 17h - One woman show

- **30 janvier 2022:** Audrey Vernon - Billion dollar Baby - 17h - Seule en scène
- **27 février 2022 -** Jovany - Le dernier saltimbanque - 17h - One man show
- **06 mars 2022 -** Tania Dutel - Nouveau spectacle - 17h- Stand up
- **20 mars 2022 -** Harold Barbé - Dead Line - 17h - Stand up
- **23 avril 2022 -** Roman Doduik - Confessions d'un ado repent - 20h30 - Stand up
- **1er mai 2022 -** Anne Cangelosi - Mémé casse bonbon - 17h - Seule en scène
- **15 mai 2022 :** Djamil le shlag - 1er Round - 17h - Stand up
- **22 mai 2022 -** Valérie damidot - 17h- Seule en scène
- **12 juin 2022 -** Elizabeth Buffet - Mes histoires de ...cœurs - 17h- One Woman show

Romain **VINCENT**
Adjoint au Maire chargé des Animations
culturelles et festives,
du Tourisme et des Associations



Tournée Mosaïque et la Compagnie Rassegna



Matavaa Nui Heiva



Ticket ZOU ! Liberté Jeunes

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021, les bus et trains ZOU ! sont GRATUITS pour les jeunes de 18 à 26 ans, domiciliés en région Sud avec le Ticket ZOU ! Liberté Jeunes (hors transports scolaires* et dans la limite des places disponibles).



Avec ZOU ! Liberté Jeunes, voyagez l'esprit libre ! La crise sanitaire a fortement pénalisé notre quotidien. Pour faciliter un « retour à la vie normale », la région Sud accompagne les jeunes pour les aider à programmer plus facilement leur déplacement.

Mode d'emploi pour voyager avec le ticket ZOU ! Libertés Jeunes du 01/09 au 31/12/21 :

- Sur les trains ZOU ! TER, le bénéficiaire devra télécharger, à chaque trajet, un ticket gratuit sur l'application Assistant SNCF ou le site TER SUD. En cas de contrôle, il devra présenter, en plus du ticket gratuit, une pièce d'identité avec photo (CNI, passeport, permis de conduire, titre de séjour) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois*.
- Sur la ligne de train ZOU ! Chemins de Fer de Provence, le bénéficiaire devra se présenter au Chef de train à chaque trajet, muni d'une pièce d'identité avec photo (CNI, passeport, permis de conduire, titre de séjour) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois*. Après vérification, le Chef de train lui remettra un ticket gratuit.
- Sur les bus ZOU !, le bénéficiaire devra présenter au conducteur, à chaque trajet, une pièce d'identité avec photo (CNI, passeport, permis de conduire, titre de séjour) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois*. Après vérification, le conducteur lui remettra un ticket gratuit.

* Voir les modalités précises dans les Conditions Générales d'utilisation du Ticket ZOU ! Libertés Jeunes

Le Ticket ZOU ! Liberté Jeunes ne sera pas distribué aux guichets des gares routières et ferroviaires, ni aux points de vente ZOU ! Il ne sera pas disponible sur la boutique en ligne ZOU ! **Source :** zou.maregionsud.fr

Stéphanie Coiffure, déjà 20 ans !

Propriétaire du salon Stéphanie COIFFURE depuis 20 ans, Stéphanie Cénatiempo a été honorée à Saint-Mandrier-sur-Mer pour ce bel anniversaire.

Stéphanie aime son métier et, par ricochet, ses clients le lui rendent bien. Elle a remercié ses clients de la confiance accordée au travail et au savoir-faire. En espérant que cela dure le plus longtemps possible.

Cette petite réception, organisée par toute l'équipe, a rassemblé plus de 100 personnes, pour un apéritif tout en couleurs, rempli de bonne humeur et d'émotion.



Laure PICHARD
Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi et au Commerce

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Le mot de l'opposition

Depuis les dernières élections municipales de 2020, certains se complaisent dans les mauvais jeux de mots à l'égard des membres de la Vague mandréenne. C'est une technique politicienne classique utilisée par ceux en panne d'arguments pertinents. Ainsi, partant d'une affirmation qu'ils ne verraient plus les élus de la Vague mandréenne, qu'ils ne participeraient à rien et ne proposeraient rien, ils concluent « la vague divague » en réaction à l'une de leurs libres expressions du Mandréen. C'est un contre sens évident, puisque ces tribunes prouvent justement la vitalité de la Vague, même s'il est vrai, ses membres ont limité leur participation aux festivités qui ont accéléré l'arrivée de cette 4ème vague dans notre région.

En revanche, ils ne se seraient pas trompés s'ils avaient écrit que la vague a du **vague à l'âme**. Cette tristesse est dû à l'appareillage inopiné en juillet de notre ami Jean-Christophe Pelletier (JC pour ceux, nombreux, qui avaient de l'affection pour lui), parti trop tôt pour son dernière voyage vers une autre rive. Aussi, cet article du Mandréen est une opportunité pour évoquer sa gentillesse qui n'avait d'égale que sa générosité, son hospitalité, sa passion pour la musique, son engagement pour la protection de l'Océan. Qu'il nous soit permis de témoigner devant tous les Mandréens de notre attachement affectueux à cette belle personne. En souvenir de JC, nous pensons aux paroles de Brassens « Au rendez-vous des bons copains, y avait pas souvent de lapins. Quand l'un d'entre eux manquait à bord, c'est qu'il était mort. Oui, mais jamais, au grand jamais, son trou dans l'eau n'se refermait. Cent ans après, coquin de sort, Il manquait encore ». Oui le départ de Jean-Christophe crée un grand vide pour nombre d'habitants de notre presqu'île.

En cette rentrée de septembre, après un été plus que perturbé par les évolutions du virus, la mise en place d'un pass sanitaire et le renforcement des mesures sanitaires, les élus de la Vague mandréenne réaffirment leur engagement à œuvrer pour l'émergence d'un dialogue apaisé et constructif. Refusant tout dénigrement stérile et systématique, ils n'entreront pas dans ces querelles anachroniques entre majorité et opposition qui n'inspirent que lassitude et désintérêt pour la vie publique. Apprécie-t-on vraiment l'efficacité et l'implication d'un élu quel qu'il soit à sa présence sur les lieux d'un sinistre dont il n'a pas été prévenu (d'ailleurs est-ce que devenir élu municipal entraîne automatiquement l'attribution d'une qualification de sapeur-pompier ou d'urgentiste ? En tous cas le code général des collectivités territoriales et de la sécurité intérieure ne le mentionne pas, à moins que ce ne soit dans le plan communal de sauvegarde ?) ou d'une manifestation festive en période de crise sanitaire ? En tous cas, soyez sûrs que vous pouvez compter sur nous pour défendre une démocratie conviviale, à rechercher un développement plus équilibrée de notre presqu'île tant sur les plans social, sécuritaire qu'environnemental. Nous souhaitons aussi que, à côté des plus anciens d'entre nous, les plus jeunes puissent exprimer leur avis pour le futur de cette commune qui les concerne au premier chef au travers, par exemple, d'un conseil municipal des jeunes. Il y a bien d'autres sujets que nous n'éluderons pas, comme la multiplication des incivilités, l'amélioration de la propreté de la presqu'île ou la création d'une maison de santé qui, sous un statut ou un autre, a déjà pris forme ou prend forme dans les communes voisines. Car, en quoi proposer une alternative à la politique actuelle de la commune est-ce mentir ou tromper les mandréens, ne serait-ce pas plutôt l'inverse ?

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

La MOUCLADE

Enfin cette année, notre fameuse mouclade a été de retour. Elle a été appréciée par des centaines de Mandréens, Varois et touristes. Nous tenons à remercier nos adhérents qui nous ont aidés avant, pendant et après la mouclade, ainsi que le soutien de la municipalité.

Avec ses 650 kg de moules et ses 150 kg de frites, la mouclade est toujours un moment convivial, c'est un événement qui ouvre les festivités mandréennes.

Merci à tous pour vos compliments !



VIRE VIRE 2021

Nous avons eu la lourde tâche de prendre le relais de l'association « Lou Cabanoun dóu Pescadou », présidée par Jean-Claude Ventre que nous remercions pour ses conseils et son aide pour l'organisation du Vire Vire.

Cela a été un véritable parcours du combattant dû à la crise sanitaire. Nous avons malgré tout passé tous les obstacles pour mener à bien cette manifestation grâce à la dynamique de nos adhérents et au soutien de la municipalité.

Nous avons eu une intense activité lors de la préparation et pendant les deux jours du Vire Vire. Le dimanche 25 juillet, 22 pointus de tradition avec leur voile latine venus de Toulon, Bandol, Sanary et ceux de Saint-Mandrier ont participé à un défilé en mer. La veille, les équipages ont dégusté une mouclade et le lendemain, un aïoli de "chez Christouline".

Vous avez un pointu ou vous désirez défendre, sauvegarder ce patrimoine, venez rejoindre notre association ! Vous serez les bienvenus !

Le Président
Gérald POLITO

BOULOMANES du Creux Saint Georges

C'est parti ! Mercredi 5 mai 2021, l'école d'initiation et de perfectionnement au jeu de pétanque a débuté sur le bouldrome du stade du village, une première pour l'association. Encadrés par 5



éducateurs, douze enfants, 5 filles et 7 garçons de 6 à 10 ans se sont appliqués à effectuer les bons gestes, nécessaires à la pratique du jeu de boules. Beaucoup de plaisir, autant chez "les moussis" que chez les éducateurs. Un bel après-midi pour une première qui se perpétuera tous les mercredis de 14h30 à 16h00 jusqu'au 07 juillet et reprendra le mercredi 08 septembre.

Alain **RASAMISON**
 Président

Association Pointus et patrimoine



4 impasse la Beaumette
 83 430 Saint-Mandrier-sur-Mer
 04.94.63.94.58 - 06.89.08.74.30
 appstmandrier@sfr.fr
www.pointusetpatrimoine.fr/
 Fb : Pointus et Patrimoine Mandréen



Vous êtes titulaires de la CARTE DU COMBATTANT, nous avons besoin de vous

L'Association des Anciens Combattants, créée le 3 mai 1968 sous le régime de la loi de 1901, est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants, reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952.

Notre association a pour objet de maintenir et développer les liens d'entraide et d'amitié au sein du monde combattant adhérent, quelles que soient les origines, opinions ou convictions.

Elle veille à la défense des intérêts moraux et matériels des adhérents dans le cadre des dispositions légales en vigueur et, le cas échéant, fait valoir leurs droits auprès de l'autorité de tutelle. Elle participe activement au maintien et à la transmission de la mémoire.

Elle s'interdit de prendre part à tout débat d'ordre politique ou religieux et de s'immiscer dans toute question d'ordre personnel.

Notre population est vieillissante et nous constatons depuis plusieurs années que les nouvelles adhésions sont loin de compenser les départs. Si cette tendance devait perdurer, notre association disparaîtrait à court terme.

La première raison évidente est la disparition inéluctable des Anciens Combattants de 1939 - 1945, d'Indochine et des combats d'Afrique du Nord.

La seconde raison est liée au fait que les Combattants des OPEX rejoignent de nouvelles associations créées à leur intention.

Or, pour être entendu par nos gouvernants, il faut regrouper nos forces et non pas les disperser en groupuscules.

Bon nombre d'anciens militaires de carrière ou d'appelés ont eu l'occasion de participer, à des titres divers, aux combats d'Afrique du Nord ou à des opérations extérieures ouvrant droit à la carte du combattant et par voie de conséquence, au statut d'Ancien Combattant.

Un certain nombre d'avantages sont liés à ce statut, en particulier la retraite de combattant à partir de 65 ans (60 ans sous certaines conditions).

Pour plus d'informations, venez nous rencontrer au local des associations patriotiques (rue Anatole France), lors de nos réunions mensuelles chaque premier mercredi du mois (sauf au mois d'août).

Vous pouvez rejoindre nos rangs à tout âge, que vous ayez une activité professionnelle civile, que vous soyez retraité ou militaire en activité.

Nous avons besoin de vous.

Jean **KUHMANN**, Président ACMVG

L'école de DANSE

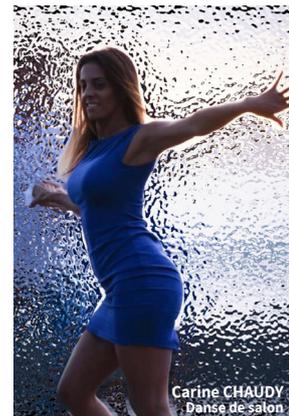
C'est avec un très grand plaisir que toute l'équipe de l'École de danse de Saint-Mandrier vous accueillera pour la reprise des cours le mardi 8 septembre à la salle de danse, rue Anatole France.

Nous espérons que vous serez au rendez-vous pour partager cette belle passion qu'est la danse avec nos professeurs diplômés d'état.

Cécile Ferri pour les cours de Classique, Pilates et de Jazz adultes, Angélique PIALLAT pour les cours de Jazz et de Cabaret, Manon Antonelli pour les cours de Street Dance, Carine CHAUDY pour les cours de danse de salon et Thomas Saurin pour les cours de Hip-Hop.

N'hésitez pas à tester plusieurs disciplines avant de vous engager, les cours d'essai sont offerts.

Contact pour tout renseignement : 06.15.87.24.15 ou 06.24.75.44.17 et danse.stmandrier@gmail.com.



Yannick DEAIS

MARCHONS vers l'école 2020-2021

Nous espérons que les mesures sanitaires seront un mauvais souvenir pour la rentrée prochaine et que, pour la période scolaire 2020-2021, l'opération « **Marchons vers l'école** » pourra redémarrer sur le terrain dès ce mois d'octobre avec de nombreux enfants inscrits sur l'un des neuf circuits du village et de Pin-Rolland.



Devant l'urgence climatique, pratiquer la marche et le vélo sont des actions concrètes à l'échelle de chacun d'entre nous pour préserver les ressources de la planète et réduire les pollutions atmosphériques. En effet, les petites rivières font les grands fleuves.

Marchons vers l'école est une opération gratuite, proposée par l'Association de protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier (APE) aux enfants scolarisés à Saint-Mandrier.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent le faire sur le site de l'APE (www.ape83430.fr) où ils trouveront les cartes des circuits et les formulaires d'inscription.

Les parents souhaitant accompagner les enfants sont également les bienvenus pour ouvrir de nouveaux circuits et rejoindre le groupe des accompagnateurs bénévoles. Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@ape83430.fr ou mve@ape83430.fr.

Le Conseil d'Administration de L'APE

L'école de danse PRESQU'UNE ÉTOILE Sur le Pin Rolland & Saint-Mandrier village

Après une saison d'adaptation, cours en vidéo, reprise, puis cours en extérieur, nous avons hâte de vous retrouver et danser de nouveau ensemble.

La matinée du samedi 4 septembre, a lieu le forum des associations sur la place des Résistants. Nous serons heureux de vous accueillir afin de vous informer et conseiller. Sur place vous pourrez vous inscrire.

Les disciplines de notre école :

- Classique
- Moderne Jazz (aussi Adultes)
- Contemporain
- Street
- Préparation concours, Bac Danse..
- Projet Vidéo
- Pilates
- Danse de Salon
- Renforcement musculaire dynamique
- Nouveauté : Yoga parent/enfant - Venez partager un moment ludique avec votre enfant en explorant les bienfaits du Yoga.

Enfin l'école devient partenaire de l'action Accordance qui a pour but d'ouvrir l'oreille musicale des danseuses et des danseurs et de leur permettre de participer aux chorégraphies chantées de la comédie musicale « Manants du Manoir », en cours d'écriture.

Le projet Accordance fait partie de l'action Oraltitude Odyssee qui se donne pour but d'ouvrir le potentiel artistique vocal d'interprétation et de créativité musicale dès le plus jeune



âge (pour plus de renseignements : www.oraltitude.fr).

Durant la première semaine, vous pourrez essayer tous les cours gratuitement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Magali, professeur de danse, au 06 20 12 57 98, ou Julie au 06 69 05 97 25 (bureau). Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook, Instagram et YouTube où nous avons d'ailleurs partagé notre projet vidéo du mois de mai avec 4 élèves du groupe Avancés en moderne jazz.

Prenez soin de vous et à très vite pour de nouvelles et belles aventures.

PRESQU'UNE ÉTOILE

Un nichoir pour les CHAUVES-SOURIS

Dans le cadre de son stage en « Gestion et valorisation naturaliste », Monsieur Julien JEGUES a produit un excellent travail. Aussi, m'a-t-il semblé judicieux de vous en faire profiter. Le Maire.

L'insertion de nichoirs à chiroptères au sein de la ville a pour avantage de favoriser leur protection et de diminuer le nombre de moustiques en été. En effet, une chauve-souris peut dévorer jusqu'à **2.000 moustiques** par nuit. La mise en place de nichoirs artificiels permet donc de réaliser une lutte biologique à l'intérieur de la commune.

Pour chasser et se repérer dans l'obscurité, les chauve-souris utilisent l'écholocation. Cette technique est décrite comme un sixième sens. L'écholocation, ou écholocation, est une production d'ultrasons venant du larynx. Lorsqu'elles envoient ces sons, ceux-ci rebondissent à la rencontre d'un obstacle pour se rediriger en direction de l'émetteur. Et c'est cet écho qui permet à la chauve-souris de distinguer et de définir les différents éléments présents dans sa zone de chasse. Afin de réceptionner leurs sons de manière optimum, les chiroptères ont développé un faciès avec une morphologie particulière qui diffère selon les espèces.

Au lieu de combattre les moustiques avec des insecticides, pensez plutôt à accueillir un nouveau locataire pour vous aider à lutter contre ces insectes en fabriquant votre propre nichoir : SCANNEZ le FLASH CODE pour accéder au TUTO YouTube



Juste au-dessus de nos têtes, deux espèces de chauves-souris partagent le ciel de notre commune, la Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii) et le Molosse de Cestoni (Tadarida teniotis). Ces deux espèces sont protégées sur notre territoire communal.

De moins en moins de gîtes naturels sont disponibles en ville. Les troncs creux sont souvent abattus. Les failles sur les façades sont rebouchées... Consécutivement à cela, elles sont souvent contraintes de nicher dans des endroits peu adéquats, comme derrière des volets ouverts.

Ces chiroptères (chauves-souris) jouent le rôle d'insecticide naturel. Elles régulent les insectes vecteurs de maladies et font office de précieux auxiliaires. Par exemple, pour le Domaine de l'Ermitage, ces mammifères volants protègent les vignes et l'olivieraie des insectes ravageurs tels que la Boarmie commune (Peribatodes rhomboidaria) et la Mouche de l'olive (Bactrocera oleae). De plus, elles défendent les pinèdes de la presqu'île en dévorant les papillons résultant des chenilles processionnaires. Voici pourquoi il est nécessaire de les protéger.

Ce sont des espèces fissuricoles, aussi dites chasmophiles. C'est-à-dire qu'elles vivent à l'intérieur des interstices des roches ou, accessoirement, au cœur des fissures des murs et sous les tuiles des toits.

La Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii) est une espèce hibernante qui, comme d'autres espèces européennes, a adapté son cycle d'ovulation face à l'hiver où les périodes sont trop fraîches. Une fois que la femelle s'est accouplée à l'automne, elle conserve le sperme durant toute l'hibernation, qui se déroule sur une durée de six mois. C'est une fois le printemps arrivé, et après avoir reconstituée ses réserves, que la femelle ovule puis féconde afin de mettre bas durant la période estivale.



Le Molosse de Cestoni (Tadarida teniotis), quant à lui, n'est pas considéré comme une espèce hibernante mais peut entrer dans de courtes périodes de léthargie. De ce fait, cette espèce se retrouve dans les régions possédant des hivers doux. Il est ainsi possible de le contempler dans le ciel nocturne sous des températures avoisinant les zéro degré.



Texte et dessin de Julien JEGUES
Contact Instagram : juju_jgs18

Atelier SYMPA

Les adhérents de l'Atelier Sympa seront informés par téléphone (texto) ou mail, si ouverture il y a, au mois de septembre pour les cours manuels et mois d'octobre pour les cours de langues.

Pour nous rejoindre, contacter l'Atelier sympas au 06 17 40 80 47.

Marie-Claire **TAUPENAS**
Présidente



SOUVENIRS mandréens Poème de Célian D.

Paysage doré aux infinis bords bleus
Source mélancolique de grandeur divine,
Rarement couvert de la tristesse des cieus,
Rappelant ces moments depuis mon origine.

L'astre enflammé, chaud, accompagné de sa brise,
Quelquefois douce, ou parfois source de hantise,
Attrape mon âme et se dissout en un brin,
Comme dans ma jeunesse, passé enfantin.

Déambulant dans la ville et les boulevards,
Pour lesquels les provinces ont donné leur nom
La Lorraine, Bretagne ou encore Gascogne,
Le chant des cigales m'envoûte, monotone !

Grandes terres sombres accablées de chaleur,
Surplombées par ses forêts et ses habitants,
Parfois victimes des immenses dieux rageurs,
Ne les réduisant pas en cendres pour un temps.

Les grains de sable se transformaient en bâtisse,
La mer me confondait en terrible corsaire,
Je donnerais tout pour revivre cette esquisse,
Qui fut dans ma lointaine jeunesse, si chère.

Rochers fraternels régissant en maître sur l'eau,
Brisant la lassitude d'étendue bleuâtre,
Comblant les coeurs et affolant les matelots,
Oh symbole de presqu'île, que j'idolâtre.

La nostalgie est reine dans ce beau royaume,
Ou mes étés d'enfances se sont égarés,
Me remémorant alors les plus doux arômes,
Que mon innocente existence ait pu goûter.

Ces rappels ne sont que bonheur à l'état pur,
Ceux à imaginer, lorsque les jours sont durs
Ils combleront d'autres êtres, qui seront miens,
Ceux qu'on appelle, les souvenirs mandréens.